

POUR PLUS D'INFOS :

www.ddec47.fr

inscriptions.bts@ufa47.org

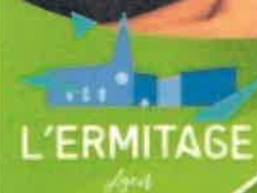
05 53 66 08 71



Institution Sainte Catherine
Villeneuve-sur-Lot



UFA47



BTS
SAM

Support
à l'Action Managériale



PROXIMITÉ • ACCOMPAGNEMENT • PARCOURS DE RÉUSSITE

| inscriptions.bts@ufa47.org
05 53 66 08 71

www.ddec47.fr

mon avenir, ma formation SUR MON territoire





FORMATION EN ALTERNANCE

support à l'action managériale

Former **DES PROFESSIONNELS** en mesure d'assister des responsables ou des cadres au sein des services d'entreprise, d'une administration ou encore d'une association. La formation de deux ans permet d'acquérir un savoir-faire opérationnel dans les domaines du relationnel, du marketing, du commercial, de l'organisation et de l'administration.

Le BTS favorise **L'ACQUISITION DE DEUX LANGUES** étrangères pour permettre aux étudiants de s'ouvrir à l'international.

programme
Culture Générale et Expression
Langue vivante A
Langue vivante B
Culture éco, juridique et managériale
Optimisation des processus administratifs
Gestion de projet
Collaboration à la gestion des ressources humaines
Ateliers de professionnalisation et de culture éco, juridique, managériale appliquées

modalités d'évaluation

- Livret de suivi individuel d'apprentissage
- Entraînements formatifs, Etude de cas
- Examens Blancs
- Epreuves finales

conditions d'admission

Être diplômé d'un baccalauréat général, technologique, professionnel ou une équivalence.

contrat d'apprentissage

- Sur 24 mois avec un rythme de 2 jours en centre et 3 jours en entreprise.
- 1350 heures de formation théorique.

rémunération

situation	brut mensuel mensuel			
	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{ère} année	429,16 €	683,47 €	Salaires le + élevé entre 53% du Smic, soit 842,42€ et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	
2 ^e année	619,89 €	810,63 €	Salaires le + élevé entre 61% du Smic, soit 969,37€ et 61% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	100% du Smic (1 589,47 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage
3 ^e année	874,21 €	1 064,94 €	Salaires le + élevé entre 78% du Smic, soit 1 239,78€ et 78% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	



- DÉBOUCHÉS**
- assistant(e) de direction
 - assistant(e) de communication
 - assistant(e) RH



Il nous font confiance...

